

PROCES-VERBAL DE LA PREMIERE SEANCE

CIRC, Lyon

Jeudi 18 mai 2017, à 09h20

Président : Dr Mark Palmer (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Secrétaire : Dr Christopher P. Wild, Directeur du CIRC

SOMMAIRE

	Page
1. Ouverture de la session	4
2. Election du Rapporteur	4
3. Adoption de l'Ordre du jour	4
4. Allocution du Directeur général de l'OMS	4
5. Rapport du Directeur et réalisations scientifiques majeures	6
6. Rapport du Conseil scientifique sur sa cinquante-troisième session	14
Réponse du Directeur aux recommandations du Conseil scientifique sur sa cinquante-troisième session	

Représentants des Etats participants

Dr Mark PALMER, <i>Président</i>	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Dr Adam BABBS	
Professeur Mads MELBYE, <i>Vice-Président</i>	Danemark
M. Keith COMISKEY, <i>Rapporteur</i>	Irlande
M. Thomas IFLAND (<i>excusé</i>)	Allemagne
Professeur Brendan MURPHY	Australie
Dr Britta KUNERT	Autriche
M. Lieven DE RAEDT	Belgique
<i>Pas de représentant</i>	Brésil
Dr Stephen M. ROBBINS	Canada
Mme Lucero HERNANDEZ	
Dr Rafael DE ANDRÉS MEDINA	Espagne
Dr Peter MAMACOS	Etats-Unis d'Amérique
Dr Therese TRACY	
Dr Zoya SEREDA	Fédération de Russie
Dr Jaakko YRJÖ-KOSKINEN	Finlande
Dr Janne PITKÄNIEMI	
Professeur Norbert IFRAH	France
Mme Jocelyne BERILLE	
M. Rajeev KUMAR	Inde
Professeur Walter RICCIARDI	Italie
M. Hiroyuki YAMAYA	Japon
Dr Hitoshi NAKAGAMA	
Dr Seiichiro YAMAMOTO	
Dr Rachid BEKKALI (<i>excusé</i>)	Maroc
Dr Latifa BELAKHEL	
Dr Edgar RIVEDAL	Norvège
M. Henk E. SOORSMA	Pays-Bas
M. Jack HUTTEN	
Dr Al-Hareth M. AL-KHATER	Qatar
Dr Minkyu KANG	République de Corée
Dr Sungwoo LEE	
Dr Hyungkook YANG	
Dr Jeong Soo IM	
Professeur Jan-Ingvar JÖNSSON (<i>excusé</i>)	Suède
Dr Diane STEBER-BÜCHLI (<i>excusée</i>)	Suisse
Dr Ezgi HACIKAMILOGLU	Turquie

Organisation mondiale de la Santé

Dr Oleg CHESTNOV, Sous-Directeur général, Maladies non transmissibles et santé mentale (NMH)

Mme Sigrid KRANAWETTER, Bureau du Conseiller juridique de l'OMS

Dr Andreas ULLRICH, Conseiller auprès de Sous-Directeur général, NMH, Agent de liaison
OMS/CIRC

Observateurs

Professeur Béatrice FERVERS, Présidente du Comité d'éthique du CIRC

Dr Sonali JOHNSON, Responsable des actions de sensibilisation, Union internationale contre le
Cancer (UICC)

Professeur Ellen KAMPMAN, Présidente sortante du Conseil scientifique

Professeur Giske URSIN, Présidente élue du Conseil scientifique

Commissaire aux comptes

M. Lito Q. MARTIN, Commission de vérification des comptes, Philippines (*excusé*)

Secrétariat

Dr C.P. WILD, *Secrétaire*
Dr T. LANDESZ

Mme A. BERGER
Dr F. BRAY
Dr P. BRENNAN
Mme D. D'AMICO
M. P. DAMIECKI
Dr P. FERRARI
Dr S. FRANCESCHI

Mme E. FRANÇON
Dr N. GAUDIN
Dr M. GUNTER
Dr Z. HERCEG
Dr R. HERRERO
Dr A. KESMINIENE
Dr D. LOOMIS
Dr J. MCKAY
Dr M. MENDY
Dr R. NJIE

Dr H. OHGAKI
Dr R. SANKARANARAYANAN
Mme A. SANTHIPRECHACHIT
Dr A. SCALBERT
Dr J. SCHÜZ
Dr I. SOERJOMATARAM
Dr K. STRAIF
Dr M. TOMMASINO
Dr J. ZAVADIL

1. OUVERTURE DE LA SESSION : Point 1 de l'Ordre du jour provisoire

Le PRESIDENT accueille les participants, parmi lesquels le Professeur Ellen Kampman, Présidente sortante du Conseil scientifique, le Professeur Giske Ursin, Présidente élue du Conseil scientifique, le Dr Sonali Johnson de l'Union internationale contre le Cancer (UICC) et le Dr Oleg Chestnov, Sous-Directeur général de l'OMS chargé des maladies non transmissibles et de la santé mentale.

Il fait part au Conseil de Direction de la triste nouvelle du décès prématuré du Dr Charaklia Balas, qui représentait l'Allemagne au Conseil depuis plusieurs années.

Le Conseil de Direction observe une minute de silence à la mémoire du Dr Balas

Le SECRETAIRE accueille les participants et signale qu'une session de posters sur les projets prioritaires du Centre aura lieu le lendemain en début de matinée.

2. ELECTION DU RAPPORTEUR : Point 2 de l'Ordre du jour provisoire

M. Comiskey (Irlande) est élu Rapporteur sur proposition du Dr RIVEDAL (Norvège), proposition appuyée par le Dr Rafael DE ANDRÉS MEDINA (Espagne).

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR : Point 3 de l'Ordre du jour provisoire (Document GC/59/1 (Prov.))

Le PRESIDENT note qu'un certain nombre de nouveaux Etats participants devraient rejoindre le CIRC au cours de l'année à venir. Il suggère d'ajouter un nouveau point de discussion à l'Ordre du jour du lendemain à propos de la procédure d'approbation de leur admission par le Conseil de Direction avant sa prochaine session ordinaire. Sauf objection, il considérera que le Conseil est d'accord pour l'inscrire à l'ordre du jour¹.

Il en est convenu ainsi.

L'Ordre du jour ainsi modifié est **adopté**.

4. ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL DE L'OMS : Point 4 de l'Ordre du jour

Les membres du Conseil de Direction visionnent la vidéo enregistrée par le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS, qui ne peut assister en personne à la réunion. Le Dr Chan félicite le Directeur et son personnel pour la précieuse contribution du CIRC à fournir des avis à propos du risque, de la prévention et du contrôle du cancer ; elle insiste sur le fait que les conseils émis par

¹ Inscrit en Point 20 à l'Ordre du jour : « Composition du Sous-comité sur l'admission de nouveaux Etats participants ». [voir GC/59/Min.3].

L'OMS et par le CIRC doivent être cohérents. L'OMS s'emploie à réduire le coût des médicaments anticancéreux, notamment par la mise en place d'un programme pilote de préqualification des médicaments biosimilaires, dans le but de rendre plus largement accessibles aux pays à revenu faible et intermédiaire (PRFI) certains des traitements anticancéreux les plus coûteux.

Le Dr CHESTNOV (Sous-Directeur général de l'OMS, Maladies non transmissibles et santé mentale) souligne que le CIRC a un rôle différent, qui consiste à accroître et à diffuser les connaissances scientifiques, alors que celui de l'OMS dépasse les aspects purement scientifiques pour inclure les aspects de gouvernance et de gestion ainsi que les intérêts des Etats Membres. Le Secrétariat de l'OMS est au service des Etats Membres, auxquels il doit rendre des comptes, de même que le Centre doit rendre des comptes au Conseil de Direction.

Il invite le Conseil de Direction à envisager la possibilité de créer un organe consultatif mixte chargé de coordonner les activités des deux agences. L'OMS n'a pas l'intention de dicter au Centre ce qu'il doit ou ne doit pas publier. Mais si le Centre veut publier sous le logo de l'OMS des documents ayant des implications pour la gouvernance et la gestion, il doit respecter les procédures de l'OMS, aussi bureaucratiques qu'elles puissent paraître. Il serait très heureux de discuter des moyens d'y parvenir : le Secrétariat de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, entité indépendante mais étroitement liée à son propre département, pourrait servir de modèle.

Le SECRETAIRE souligne l'importance pour le Centre d'être en relation étroite avec l'OMS, ce qui accroît considérablement sa visibilité et sa crédibilité. Le Centre a collaboré avec l'OMS dans de nombreux programmes techniques, plus particulièrement en ce qui concerne les maladies non transmissibles et l'influence de l'environnement sur la santé.

Ces dernières années, la lutte contre les maladies non transmissibles est devenue une des priorités de l'OMS, tandis que les travaux du Centre portent désormais davantage sur les aspects relevant de la politique de santé publique, comme l'enregistrement du cancer, les études sur la prévention, la lutte contre le tabagisme et la vaccination contre le virus du papillome humain (VPH). Il existe ainsi plus de possibilités de doublons dans les activités et les prises de position publiques des deux organismes, et donc un besoin accru de coordination entre eux afin d'éviter d'envoyer des messages contradictoires aux décideurs et au grand public.

Les deux points qui ont suscité récemment un vif intérêt dans les médias et engendré beaucoup de critiques concernent le programme des Monographies du CIRC, en particulier les monographies traitant du glyphosate¹, utilisé comme herbicide, et de la consommation de viande rouge et de produits carnés transformés.² Le Secrétariat propose d'établir avec l'OMS une procédure

¹ Centre international de Recherche sur le Cancer. *Evaluation of five organophosphate insecticides and herbicides* [Evaluation de cinq insecticides et herbicides organophosphorés]. Lyon, France : CIRC; 2016 (*IARC Monographs on the Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans*, vol. 112; <http://monographs.iarc.fr/ENG/Monographs/vol112/>, consulté le 19 mai 2017).

² Centre international de Recherche sur le Cancer. *Red meat and processed meat* [Viande rouge et produits carnés transformés]. http://www.iarc.fr/en/media-centre/pr/2015/pdfs/pr240_E.pdf Lyon, France : CIRC (sous presse; *IARC Monographs on the Evaluation of Carcinogenic Risks to Humans*, vol. 114).

opérationnelle normalisée chargée d'organiser des consultations ponctuelles entre les deux organismes pour discuter des futures réunions des Monographies susceptibles d'être particulièrement médiatisées et controversées, et de la transmission de l'information aux décideurs politiques et au grand public.

Le Dr CHESTNOV (Sous-Directeur général de l'OMS, Maladies non transmissibles et santé mentale) réaffirme l'importance que l'OMS attache à ses relations avec le Centre : ce principe n'est pas remis en question. Il est toutefois essentiel de préciser les responsabilités et les rôles respectifs des deux organismes et de les gérer avec prudence si l'on veut qu'ils continuent à jouir de la confiance des Etats Membres et du public.

5. RAPPORT DU DIRECTEUR ET REALISATIONS SCIENTIFIQUES MAJEURES : **Point 5 de l'Ordre du jour ([Document GC/59/2](#))**

Le SECRETAIRE, illustrant ses remarques par des diapositives, présente le Rapport du Directeur, en soulignant les principaux faits scientifiques marquants.

La conférence scientifique CIRC@50, qui s'est tenue en juin 2016 à l'occasion du 50^e anniversaire de la création du Centre, a connu un succès remarquable, avec plus de 900 participants venus de plus de 90 pays. Il a reçu des félicitations pour la qualité du programme scientifique de la part des participants qui lui ont demandé de renouveler ce type d'évènement à l'avenir. Cette manifestation est restée dans les limites budgétaires fixées, même en se passant de parrainage commercial. La médaille du CIRC a été décernée au Dr Elizabeth Blackburn pour ses travaux sur les télomères, la biologie et le cancer, et au Dr Lynette Denny pour ses travaux sur le dépistage et la détection précoce du cancer du col de l'utérus en Afrique.

Dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire, le Centre a lancé l'initiative « 50 pour 50 », qui a permis à 50 futurs leaders de la recherche sur le cancer de 36 PRFI de participer à la conférence, de recevoir une formation dispensée par des experts mondiaux et de participer aux activités de réseautage. Un réseau en ligne a été créé, qu'il convient maintenant d'entretenir et d'élargir.

Le Centre participé à l'organisation de la *World Indigenous Cancer Conference* [Conférence internationale sur le cancer chez les peuples autochtones], qui s'est tenue à Brisbane en Australie, en avril 2016. La quatrième conférence Cancer et Société du CIRC a eu lieu en février 2017 : Mme Karin Holm, de Suisse, qui a survécu à un cancer du sein, a expliqué comment les patients peuvent contribuer à améliorer la recherche : « je le peux, nous le pouvons. »

Le CIRC cherche constamment à améliorer l'accès aux informations qu'il détient. L'observatoire mondial du cancer, accessible depuis les sites internet du Centre et de l'OMS, fournit des informations actualisées sur l'incidence du cancer, provenant de registres de haute qualité, et présentées de différentes façons. En temps voulu, l'observatoire permettra également d'obtenir des informations sur l'évolution du profil des cancers au cours du temps et des projections sur l'avenir. Il a permis aux chercheurs d'identifier les tendances de l'incidence des cancers en fonction

de l'exposition à différents facteurs de risque et par pays : la catégorie « cancers attribuables aux infections » a été ajoutée récemment.

Autre innovation, le site internet *International Cancer Survival Benchmarking*¹, qui fournit des données rares et précieuses sur la survie au cancer dans 20 pays, à partir de 60 registres du cancer en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

La troisième étude sur l'incidence des cancers de l'enfant dans le monde (IICC-3) a porté sur plus de 380 000 cas de cancers chez des enfants et des jeunes âgés de 0 à 19 ans dans 62 pays, entre 2001 et 2010. L'étude a été publiée dans *The Lancet Oncology*, et une Monographie du CIRC sera préparée le moment venu. Les cancers les plus fréquents dans les groupes d'âge les plus jeunes sont les leucémies et les tumeurs du système nerveux central. Les taux de cancer ont augmenté en Afrique sub-saharienne, cela étant probablement dû à l'amélioration de la détection et du diagnostic. La collaboration entre le Centre, le Réseau des Instituts nationaux du cancer d'Amérique latine (RINC) et les registres du cancer d'Amérique centrale et du Sud a permis la publication de 17 articles réunis en un seul volume de la revue à comité de lecture *Cancer Epidemiology*, articles auxquels ont contribué de nombreux auteurs de la région qui n'avaient pas nécessairement déjà publié largement au niveau international. Le financement accordé par le Conseil de Direction a permis d'assurer le libre accès de cette publication aux chercheurs des autres PRFI. Le Centre a également collaboré avec le RINC et l'Organisation panaméricaine de la Santé pour préparer un ensemble de messages de prévention du cancer fondés sur des bases factuelles et adaptés à la population de la région Amérique latine et Caraïbes.

Dans le cadre de l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer [ou GICR, pour [Global Initiative on Cancer Registry Development](#)], six pôles régionaux ont été créés pour soutenir le développement des registres du cancer. Des formateurs régionaux ont été sélectionnés et ont bénéficié d'un soutien, et un programme de tutorat a été créé. Des ressources d'apprentissage en ligne et un portail des meilleures pratiques sont en cours de mise en place.

Le Secrétaire donne rapidement des détails sur les résultats les plus marquants obtenus par le Centre au cours de cette année. Une étude a porté sur la perte de productivité dans les pays du BRICS (Brésil, Fédération de Russie, Inde et Chine) en raison des décès prématurés dus au cancer : cette perte a été estimée à 46,3 milliards de dollars US en 2012. Une autre recherche, portant sur la densité mammaire, considérée comme un facteur de risque important de cancer du sein, a été conduite chez 12 000 femmes de 22 pays différents, réparties selon les groupes ethniques ; cette étude a mis en évidence les effets attribuables à l'âge et à la ménopause à travers de nombreux groupes. Une étude du risque de cancer en fonction de la durée de surpoids ou d'obésité a fourni des données sur le risque relatif de 10 cancers différents, pour chaque dizaine d'années durant lesquelles le sujet a été en surpoids ou obèse. Par exemple, la période pendant laquelle une femme aura été en surpoids est associée au risque de développer un cancer de l'endomètre. Ces études illustrent les recherches menées au Centre sur le rôle du mode de vie, ce qui est très précieux pour les décisions en matière de santé publique.

¹ <http://survival.iarc.fr/>

Plusieurs études sur les cancers de la tête et du cou effectuées au cours de l'année écoulée méritent d'être mentionnées. L'une d'elles porte sur l'incidence mondiale des cancers imputables au VPH : elle a montré que, outre l'association bien connue entre l'infection par le VPH et le cancer du col de l'utérus chez les femmes, 80% des cancers oropharyngés attribuables à l'infection par le VPH surviennent chez les hommes. Une étude de liaison génétique chez 13 000 sujets a montré un lien entre un haplotype HLA particulier et un risque réduit de cancer de l'oropharynx ou du col de l'utérus chez les sujets testés positifs pour le VPH. Une autre étude, l'étude de cohorte du Golestan, a élargi le travail commencé dans les années 1970 sur le cancer de l'œsophage, dont le taux est extrêmement élevé dans le nord de la République islamique d'Iran. L'analyse des données de 300 nouveaux cas de cancer de l'œsophage devrait débiter d'ici la fin de l'année 2017, et la même cohorte sert à des études portant sur d'autres cancers et d'autres maladies non transmissibles. Le recrutement, à travers tout le pays, de 180 000 adultes supplémentaires dans le cadre d'une « cohorte perse » plus importante, devrait s'achever en 2018.

Le CIRC a reçu une subvention de 20 millions de livres sterling de la part de *Cancer Research UK* pour rechercher les causes du cancer à l'aide de signatures mutationnelles. L'objectif principal est d'identifier les signatures mutationnelles de 5000 cancers de cinq types différents, à travers cinq continents. Ces signatures mutationnelles (ou mutographes) du cancer sont de plus en plus utilisées dans le domaine en plein essor de la médecine personnalisée, mais les facteurs de risque varient énormément dans les différentes parties du monde. On espère que l'utilisation de ces techniques génétiques pour la recherche permettra d'expliquer l'étiologie de divers cancers.

En ce qui concerne le programme des Monographies, le Secrétaire attire l'attention sur la publication récente du volume 116, relatif à la consommation de café. Il n'a pas été possible de classer le café quant à sa cancérogénicité pour les humains, les données disponibles n'étant pas concluantes. En revanche, la consommation de boissons brûlantes (plus de 65°C) a été classée comme probablement cancérogène pour l'homme.

Dans le domaine de la prévention, l'étude portant sur les jeunes filles qui, en Inde, ont reçu entre une et trois doses de vaccin contre le VPH, a été étendue maintenant à la recherche de la persistance de l'infection par le VPH au moment de leur mariage et/ou de la naissance de leur premier enfant. Il apparaît qu'aucune des jeunes femmes vaccinées n'a d'infection à VPH persistante, quel que soit le nombre de doses reçues. C'est pourquoi l'OMS a changé ses recommandations : les jeunes filles peuvent être vaccinées avec deux ou trois doses de vaccin contre le VPH.

ESTAMPA, étude multicentrique sur le dépistage du cancer du col de l'utérus et le triage à l'aide du test VPH en Amérique latine, a permis de dépister plus de 18 000 femmes dans 11 centres. Au total, 91% de celles dont le test était positif ont ensuite subi une colposcopie. Le programme a permis non seulement de fournir des données, mais aussi de former des professionnels de santé dans la région, ce qui devrait assurer de meilleurs traitements.

Dans le cadre d'une autre étude relative au VPH menée au Bhoutan, l'étude REACH sur le dépistage du VPH en zone rurale, plus de 3600 femmes suivies dans 15 centres de santé primaire ont effectué elles-mêmes les prélèvements destinés à la recherche du VPH. Cette étude a révélé que la participation au programme dépend de la distance de marche entre le domicile des femmes

et le centre de soins, surtout pour les femmes plus âgées. L'étude a permis d'identifier les meilleures façons de mettre en place le dépistage du cancer, et de mettre en évidence l'importance de la capacité du pays à traiter les femmes présentant des lésions précancéreuses. Une étude de modélisation de l'incidence du cancer du col de l'utérus en Lettonie et dans la Fédération de Russie, comparant l'absence d'intervention et un programme de dépistage (mis en place en 2017 pour les besoins du modèle), a montré que l'on devrait pouvoir s'attendre à une réduction de 50 à 60% des taux de cancer du col de l'utérus d'ici 2040.

L'éradication de l'infection à *Helicobacter pylori* n'a pas encore été étudiée de façon suffisamment approfondie pour justifier des recommandations particulières en matière de santé publique. Le Centre, en collaboration avec le Gouvernement de la République de Corée, a lancé un essai d'éradication d'*H. pylori* (étude HELPER) dans le cadre du programme national de lutte contre le cancer de l'estomac – exemple d'introduction d'une composante recherche aux programmes nationaux. Cette étude a déjà montré que des modifications du méthylome de l'ADN de la muqueuse gastrique sont associées à l'infection à *H. pylori* et au risque de cancer.

Le Centre a entrepris un certain nombre d'études financées par la Commission européenne et les *Centers for Disease Control* des Etats-Unis, dont une plateforme pour le projet de publication d'une série d'ouvrages intitulée *Cancer Screening in Five Continents* [Dépistage du cancer dans les cinq continents]. Parmi les autres nouvelles publications figurent deux volumes de la collection des *Handbooks of Cancer Prevention* [Manuels de prévention du cancer] du CIRC (le volume 15 sur le dépistage du cancer du sein et le volume 16 sur l'adiposité corporelle), et deux volumes de la collection Classification OMS des tumeurs (« *Blue Books* »), l'un sur les tumeurs de la tête et du cou et l'autre sur les tumeurs des glandes endocrines. Ce dernier, publié en janvier 2017, s'est déjà vendu à plus de 7000 exemplaires. Le Secrétariat étudie les possibilités de rendre les *Blue Books* plus abordables pour les PRFI, par exemple en utilisant le format électronique ou en faisant parrainer les publications par un donateur extérieur. Un nouveau site internet du CIRC, *Exposome Explorer*,¹ fournit des informations détaillées sur les biomarqueurs de l'exposition aux facteurs de risque environnementaux.

Le Centre apporte un soutien supplémentaire aux PRFI dans le domaine des biobanques ; il participe au projet *Bridging Biobanking and Biomedical Research Across Europe and Africa* (B3Africa) [Etablissement de passerelles entre l'Europe et l'Afrique pour la recherche biomédicale et les biobanques] et au Consortium européen pour l'infrastructure de recherche consacrée aux biobanques et aux ressources biomoléculaires (BBMRI-ERIC). Dans le cadre de l'initiative BCNet, le CIRC a organisé, en Indonésie, un cours de formation sur les bonnes pratiques pour l'établissement et le fonctionnement des biobanques dans les institutions des PRFI, et organisé une formation en amont et en aval de la mise en place des biobanques, destinée au personnel et notamment aux pathologistes et aux techniciens. La publication technique intitulée *Common minimum technical standards and protocols for biobanks dedicated to cancer research*² [Normes et protocoles techniques minimaux communs aux biobanques dédiées à la recherche sur le cancer] est sortie au début du mois et peut se télécharger gratuitement au format PDF.

¹ <http://exposome-explorer.iarc.fr>

² *Common minimum technical standards and protocols for biobanks dedicated to cancer research*. Lyon, Centre international de Recherche sur le Cancer, 2017 (IARC Technical Publications Series, No. 44; <http://publications.iarc.fr/Book-And-Report-Series/Iarc-Technical-Publications/Common-Minimum-Technical-Standards-And-Protocols-For-Biobanks-Dedicated-To-Cancer-Research-2017>).

En ce qui concerne l'enseignement et la formation, il est à noter que le nombre de boursiers du CIRC a diminué du fait de la perte du financement de la Commission européenne. L'Université d'été du CIRC sur l'épidémiologie du cancer n'a pas eu lieu en 2016 en raison des contraintes budgétaires et du conflit de dates avec la conférence du 50^e anniversaire. Davantage de cours sont toutefois organisés maintenant en dehors des locaux du Centre, sur des sujets tels que l'enregistrement et le dépistage du cancer. Un grand nombre de formations « cachées » ont également lieu, par le biais de la participation des collaborateurs et des chercheurs en début de carrière aux activités de recherche du Centre. Entre 1999 et 2017, le Groupe Dépistage a organisé 69 cours pour plus de 1700 étudiants avec la collaboration d'experts locaux.

Dans ses efforts pour influencer les programmes internationaux de lutte contre le cancer, le CIRC a assuré le Secrétariat de *Cancer Prevention Europe*, réseau de centres européens de recherche sur le cancer. Ce réseau fait du lobbying pour le financement de la recherche sur le cancer, coordonne les activités, la recherche et la formation, et s'applique à traduire les résultats de la recherche en traitements efficaces.

Pour mesurer l'impact des publications du Centre, on a utilisé l'outil de comparaison *Mapping Scientific Excellence*, fondé sur le taux d'articles classés parmi les meilleurs (les 10% des publications les plus citées dans le domaine concerné) et le taux de revues les meilleures (taux d'articles publiés dans les 25% des revues les meilleures dans le domaine concerné). Dans la première catégorie, le Centre a été classé 21^e sur 1676 instituts de la catégorie médecine, c'est-à-dire dans le 1,3% des meilleurs au niveau mondial ; dans la seconde catégorie, il a été classé 31^e sur 1676 instituts, c'est-à-dire dans le 1,8% des meilleurs au niveau mondial.

Pour conclure, le Secrétaire est convaincu qu'il est essentiel pour le CIRC de continuer à recruter des chercheurs de haut niveau et à assurer un leadership de qualité. Le soutien indéfectible du Conseil de Direction permettra au prochain Directeur du CIRC de bénéficier du meilleur environnement opérationnel possible. L'état des bâtiments est une préoccupation constante : il remercie l'Etat français pour son soutien continu au projet de Nouveau Centre. Il tiendra le Conseil de Direction pleinement informé de l'état d'avancement des dispositions communes pour la communication grand public actuellement en discussion avec l'OMS. Il continuera à rationaliser et à affiner les procédures administratives pour en augmenter encore l'efficacité, avec l'aide du Directeur de l'Administration et des Finances.

Le manque de financements constitue un grave problème qui limite les recherches du CIRC. Il est possible d'accroître les financements autrement qu'en augmentant les contributions des Etats participants : les négociations avec trois pays qui pourraient rejoindre les Etats participants, à savoir la Chine, la République islamique d'Iran et le Koweït, sont bien avancées. Le Centre a signé des contrats de financement de la recherche pour un montant de 28 millions d'euros, dont 10 millions reviennent directement au Centre. Le CIRC est donc très efficace pour attirer des financements de recherche pour lui-même et pour ses partenaires.

Le montant annuel des financements extrabudgétaires du Centre s'élève à 10-12 millions d'euros, obtenus par appels d'offre concurrentiels ; ce montant vient s'ajouter aux contributions statutaires payées par les Etats participants. Ces contributions extrabudgétaires couvrent environ 40% du programme scientifique. Le Secrétaire va continuer, autant que possible, à chercher des financements extrabudgétaires, mais les sources de financements s'amenuisent et, de plus en plus, le Centre n'est pas autorisé à postuler pour certains programmes.

Les sources potentielles de financements auxquels le CIRC peut prétendre sont donc les suivantes : les contributions statutaires des Etats participants ; les financements extrabudgétaires, avec l'objectif de maintenir autant que possible le niveau actuel ; et éventuellement le financement par des acteurs non étatiques, conformément au Cadre de collaboration de l'OMS avec les acteurs non étatiques (FENSA). Le Secrétaire invite le Conseil de Direction à faire des propositions sur la façon dont il pourrait aider le CIRC à obtenir les financements dont il a besoin pour appliquer son programme scientifique.

Le Professeur MELBYE (Danemark, Vice-Président) souligne que le CIRC a pour mission non seulement d'effectuer des recherches, mais aussi de former des chercheurs, en particulier ceux des PRFI.

Le Dr RIVEDAL (Norvège) félicite le Centre pour ses activités et son rôle unique dans les PRFI.

M. YAMAYA (Japon) reconnaît que le succès des démarches du Centre pour mobiliser les ressources dont il a besoin dépend de sa crédibilité auprès des Etats Membres et du public. Les conclusions du Groupe de travail des Monographies sur la cancérogénicité du glyphosate viennent contredire celles émises par deux autres organismes des Nations Unies, à l'issue de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides. La controverse entourant les deux Monographies mentionnées par le Directeur a jeté le trouble dans la population et porté atteinte à la réputation de l'OMS aussi bien qu'à celle du Centre. Il demande aux deux organismes d'élaborer ensemble un projet de procédure opérationnelle normalisée pour la conduite des futures évaluations des Monographies, comme mentionné au paragraphe 97 du Document GC/59/2, et de le soumettre au Conseil de Direction pour adoption lors de sa prochaine session.

Le SECRETAIRE, répondant au représentant du Danemark, déclare que la structure des activités de formation a changé, même si beaucoup de formations sont encore organisées : la proportion de bourses financées par le budget ordinaire a diminué, davantage de bourses postdoctorales étant maintenant financées par des ressources extrabudgétaires. L'annulation de l'Université d'été du CIRC en 2016 et la perte du financement de la Commission européenne ont également affecté la formation des boursiers des pays en développement et des pays développés.

Répondant au représentant du Japon, il fait remarquer que les preuves scientifiques concernant les effets néfastes de la consommation de viande rouge et de produits carnés transformés sont claires : le problème est de communiquer efficacement ces conclusions aux décideurs politiques et au public. L'OMS assiste aux réunions des Monographies, mais il faudrait plus de concertation à haut niveau et à un stade plus précoce pour coordonner la diffusion des résultats. Dans le cas du glyphosate, les intérêts commerciaux ont exercé une pression importante, mais les preuves scientifiques sont solides et les membres du Groupe de travail de la Monographie ne présentaient pas de conflit d'intérêts. Une procédure opérationnelle normalisée entre le CIRC et l'OMS a fait l'objet de discussions début 2016, mais elle n'a pas été finalisée. Les discussions sur la procédure et sur les principes qui la sous-tendent se poursuivent au plus haut niveau et la procédure sera publiée prochainement. Il tient toutefois préciser que c'est à lui-même, en tant que Directeur, qu'incombe la responsabilité ultime du programme des Monographies. Le Conseil de Direction sera tenu pleinement informé.

Le Dr CHESTNOV note que de nombreux Etats Membres de l'OMS, et pas uniquement ceux qui sont également des Etats participants du CIRC, se préoccupent des relations entre l'OMS et le CIRC. Les deux Secrétariats peuvent débattre de ce point et faire des propositions, mais la décision finale revient aux Etats Membres.

Le Professeur RICCIARDI (Italie) ajoute que les ministres des finances devraient comprendre les arguments économiques et financiers tels que l'impact de la mauvaise santé sur le produit intérieur brut d'un pays. Son pays coordonne un projet de l'Union européenne intitulé *Transfer of Organisational Innovations for Resilient, Effective, Equitable, Accessible, Sustainable and Comprehensive Health Services and Systems* (TO-REACH) [Transfert d'innovations organisationnelles pour des systèmes et des services de santé résilients, efficaces, équitables, accessibles, viables et complets], qui pourrait servir de modèle de communication avec les secteurs autres que celui de la santé.

Le Dr BABBS (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) félicite le CIRC pour les données factuelles solides et précieuses qu'il fournit, plus particulièrement pour les outils de visualisation des données fournis par l'observatoire mondial du cancer.

Le Dr ROBBINS (Canada) félicite également le CIRC pour l'ampleur et la profondeur des recherches effectuées. Il attire l'attention sur la disponibilité de financements pour les recherches sur le cancer chez les peuples autochtones. La deuxième conférence mondiale sur le cancer chez les peuples autochtones devrait avoir lieu au Canada en 2018.

Le SECRETAIRE ajoute que les données de base sur le cancer dans ces populations, en particulier dans les PRFI, font rarement l'objet d'analyses et de présentations.

Le Dr MAMACOS (Etats-Unis d'Amérique) déclare qu'il est important d'élargir les réseaux de lutte contre le cancer pour assurer une large participation des patients et des représentants des peuples autochtones.

Le Dr JOHNSON (Observatrice, Union internationale contre le Cancer) note que le projet de résolution sur le cancer, qui doit être discuté à l'Assemblée mondiale de la Santé la semaine suivante, met l'accent sur la recherche et sur le recueil de données épidémiologiques de qualité ; elle demande si cela pourrait influencer les activités du Centre.

Le Dr BELAKHEL (Maroc) attire l'attention sur la collaboration de son pays avec le CIRC dans le but de faciliter l'accès à un dépistage simple, fiable et peu coûteux des cancers du sein et du col de l'utérus, et d'améliorer la surveillance et l'enregistrement du cancer. Le Maroc soutient maintenant de telles activités dans d'autres pays d'Afrique.

Le Professeur IFRAH (France) félicite le CIRC pour la façon dont il partage ses données avec les chercheurs du monde entier.

Le Dr SEREDA (Fédération de Russie) déclare que les Etats Membres doivent aligner leurs politiques et leurs programmes nationaux sur les résultats des recherches du CIRC. Elle attend avec impatience la Conférence du CIRC sur la prévention et le contrôle des risques professionnels causés par les substances et agents cancérigènes, qui se tiendra parallèlement au VI^e Congrès de médecine du travail de la Fédération de Russie, à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie) en septembre 2017.

Le SECRETAIRE rend hommage aux centaines de partenaires de différents pays qui ont collaboré aux recherches du CIRC et exprime sa reconnaissance envers le pays hôte, la France, pour son soutien lors de ses demandes de financement auprès d'organismes nationaux, et envers le Maroc pour sa contribution à de nouvelles collaborations en Afrique du Nord.

Le projet de résolution sur le cancer qui sera discuté à l'Assemblée mondiale de la Santé la semaine suivante prévoit la préparation d'un rapport mondial sur le cancer centré sur la santé publique et les politiques de santé dans le cadre d'une approche intégrée ; c'est pour le Centre une occasion précieuse de collaborer avec l'OMS. La proposition d'un projet de résolution spécifiquement consacré au cancer par le Conseil exécutif de l'OMS constitue à ses yeux une marque de soutien et d'encouragement.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution suivant, intitulé « Rapport du Directeur » (GC/59/R1) :

Le Conseil de Direction,

Ayant passé en revue le Rapport du Directeur (Document GC/59/2) :

1. REMERCIE le Directeur pour son Rapport et pour les indicateurs de performances qui y figurent ;
2. PRIE le Directeur de continuer à rédiger, chaque année, ce rapport type ; et
3. EXPRIME sa satisfaction à l'égard du Rapport du Directeur, tant à l'écrit qu'à l'oral.

La résolution est **adoptée**.

6. RAPPORT DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA CINQUANTE-TROISIEME SESSION : Point 6 de l'Ordre du jour ([Document GC/59/3](#))

REPONSE DU DIRECTEUR AUX RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR SA CINQUANTE-TROISIEME SESSION : Point 7 de l'Ordre du jour ([Document GC/59/4](#))

Le Professeur KAMPMAN (Président sortant du Conseil scientifique) présente le rapport de la cinquante-troisième session du Conseil scientifique, illustrant ses commentaires avec des diapositives.

Lors de l'examen du rapport du Directeur, le Conseil scientifique a discuté du processus d'évaluation des Monographies du CIRC : ses membres sont convaincus de la très grande qualité scientifique du travail du CIRC et ont été surpris de la critique publique des Monographies sur le glyphosate et sur la consommation de viande rouge. Le Conseil scientifique a proposé que les membres individuels des Groupes de travail des Monographies puissent faire appel aux équipes juridiques du Centre et de l'OMS s'ils ont besoin d'avis juridiques relatifs à leur participation à ces groupes. Il recommande au CIRC de se concerter avec l'OMS à un stade plus précoce. Il est important de préciser que les Monographies évaluent les risques (dans le sens de « *hazards* » en anglais) associés à une substance particulière (c'est-à-dire qu'ils évaluent si cette substance est susceptible d'être nocive) et non pas le risque (« *risk* » en anglais) dans le sens de la probabilité que cette substance cause effectivement des dommages aux humains.

Le Conseil scientifique a approuvé le cadre proposé pour l'évaluation de la mise en application de la Stratégie à moyen terme du CIRC ; cette évaluation sera complémentaire des audits individuels des sections de recherche, qui viendront l'appuyer. Les indicateurs devront être choisis de façon à assurer le maximum d'efficacité et de synergie avec les systèmes de surveillance existants. Une première évaluation de la mise en application aura lieu à mi-parcours, en 2018.

Le Conseil scientifique a discuté avec le Directeur et le Directeur de l'Administration et des Finances des conséquences pour le fonctionnement du Conseil scientifique, de nouvelles augmentations du nombre d'Etats participants. En ce qui concerne le financement, les membres

ont noté que les subventions concurrentielles accordées par les organisations caritatives, les fondations et les gouvernements, constituaient une source importante de financement pour le Centre. La possibilité d'une participation accrue des acteurs non étatiques a été discutée, bien que les membres aient reconnu que l'absence de conflits d'intérêts constitue l'une des grandes forces du CIRC et qu'il faut la préserver.

Les membres du Conseil scientifique ont été impressionnés par la qualité des recherches présentées par le personnel lors d'une session de posters. Ils ont approuvé le projet du Directeur de renforcer les capacités en bioinformatique à court et à moyen terme, compte tenu des besoins croissants du Centre.

Le Conseil scientifique s'est montré très inquiet de l'état des bâtiments du Centre, dont la vétusté est telle qu'elle menace la continuité des activités. Dans le pire des scénarios, il pourrait être nécessaire de déménager provisoirement en attendant l'achèvement du Nouveau Centre, ce qu'il faudrait éviter autant que possible. Le déficit budgétaire associé au déménagement est préoccupant : il va falloir lever des fonds au cours des cinq prochaines années pour y faire face. Les membres du Conseil scientifique appuient la proposition d'équiper le Nouveau Centre d'une biobanque entièrement automatisée ainsi que d'infrastructures informatiques et de laboratoire à la pointe de la technologie.

Le Conseil scientifique soutient la proposition d'attribuer 700 000€ provenant du Fonds spécial du Conseil de Direction à l'amélioration de l'équipement informatique du CIRC et de la plateforme de séquençage de nouvelle génération, et à l'installation d'un système automatisé d'étude pangénomique de la chromatine des cellules cancéreuses. Le coût annuel de la maintenance de cet équipement sera couvert par le budget ordinaire et par les subventions des programmes menés en collaboration.

Les membres du Conseil scientifique reconnaissent que la politique du CIRC en matière de publications a eu un effet positif sur le libre accès à la recherche du Centre. Ils soutiennent cette stratégie qui sera financée par une allocation annuelle de 50 000€ provenant du Fonds spécial du Conseil de Direction. Etant donné que les financements approuvés dans la Résolution GC/57/R11 semblent suffisants pour couvrir les publications de 2017 et 2018, le Secrétariat a décidé de ne pas demander maintenant de financement supplémentaire du Fonds spécial du Conseil de Direction, sachant que les fonds de 2017 non utilisés peuvent être reportés sur 2018. Une demande de fonds supplémentaires pour 2019 et au-delà devrait être présentée au Conseil de Direction lors de sa 60^e session ; cette demande sera étayée par un rapport sur les résultats des trois premières années de cette initiative.

Le Conseil scientifique soutient le projet de programme et de budget pour l'exercice biennal 2018–2019, considérant qu'il est en accord avec la Stratégie à moyen terme et fait moins largement appel au Fonds spécial du Conseil de Direction. Même si le programme et le budget sont adoptés tels qu'ils sont proposés, le Centre reste toutefois très dépendant des sources extérieures de financement : toute réduction imposerait une pression supplémentaire sur sa capacité à exécuter le programme scientifique. Le Conseil scientifique a souligné l'importance des autres projets identifiés comme hautement prioritaires par le Directeur, et invite les Etats participants à financer ces projets par des contributions volontaires.

Le Conseil scientifique a évalué les Sections Surveillance du cancer et Environnement et rayonnements. Dans les deux cas, il a estimé que la qualité scientifique du travail des sections était « remarquable » et correspondait parfaitement à la mission du Centre. La réponse du Directeur à l'audit de la Section Génétique effectué en janvier 2016 a été bien accueillie. Le prochain audit de la Section Nutrition et métabolisme sera effectué par le Professeur Kampman et le Dr Chang-Claude, et celui de la Section Détection précoce et prévention par le Dr Green et le Dr Mutlu Hayran.

Le Professeur URSIN (Présidente élue du Conseil scientifique) reconnaît que les activités couvertes par le projet de programme et de budget sont essentielles parce que les Etats participants ont besoin de mieux connaître la situation du cancer, non seulement dans leur propre pays mais aussi dans les autres, particulièrement ceux qui ne disposent pas encore de registres ou d'autres sources fiables d'information sur le cancer. Il faut améliorer les connaissances sur les cancers causés par des infections, par l'exposition à des facteurs environnementaux et à d'autres facteurs, mais il n'est pas toujours possible de trouver des subventions concurrentielles pour financer les recherches nécessaires.

Le SECRETAIRE remercie le Conseil scientifique pour ses commentaires et ses recommandations. Le Secrétariat a tenu à rendre les sessions du Conseil scientifique aussi interactives que possible et à bénéficier de l'expertise de ses membres. A l'avenir, il est prévu de tenir des sessions parallèles sur un certain nombre de thèmes prioritaires. Des fonds ont déjà été alloués au projet de publication en libre accès, lequel se poursuivra jusqu'en 2018. La restructuration des capacités en bioinformatique, pour laquelle un financement supplémentaire a été demandé, permettra d'asseoir le programme sur des bases saines pour les trois prochaines années. Il se réjouit des commentaires positifs du Conseil scientifique à propos des deux sections évaluées.

Il s'étend sur la procédure de sélection des substances à évaluer dans la série des Monographies. Le processus commence par un appel public à propositions, qui est envoyé également aux membres du Conseil scientifique et du Conseil de Direction. Un groupe consultatif international étudie ensuite une liste de substances candidates pour les cinq prochaines années, publiée dans le *Lancet Oncology*. Le Secrétariat décide d'un calendrier précis pour l'examen des substances sélectionnées à la lumière de l'état des connaissances scientifiques. Les groupes de travail des Monographies, composés de chercheurs éminents dans le domaine concerné, étudient à l'avance la littérature scientifique, puis se réunissent pour une session de huit jours à laquelle participent également les représentants des agences de réglementation et de l'industrie. Les experts faisant état d'un conflit d'intérêt potentiel ne sont pas invités à participer au groupe de travail, ou alors participent sans droit de vote. Il s'agit d'une procédure transparente et strictement réglementée.

Depuis la réunion du groupe de travail sur le glyphosate, des pressions sans précédent ont été exercées tant sur le processus des Monographies lui-même que sur les personnes impliquées, allant jusqu'à des demandes d'accès à l'information et à des poursuites judiciaires. Les détracteurs des Monographies ne tiennent pas toujours compte du fait que les Monographies identifient les risques liés aux substances (*hazards*) et non pas le niveau du risque de cancer résultant de l'exposition à ces substances (*risk*).

Pour répondre aux défis énumérés ci-dessus, il a l'intention d'améliorer la concertation entre le Centre et l'OMS au sujet de la communication grand public, et ceci dès les premiers stades de l'examen des substances à prendre en considération, de répondre aux critiques scientifiques dans la presse scientifique, de fournir si besoin un soutien juridique aux membres des groupes de travail des Monographies et – dans la mesure où les contraintes d'effectifs le permettent – de publier des informations et des explications sur le site internet du CIRC. La sélection finale et le calendrier des évaluations continueront d'être de son seul ressort, étant donné qu'il est responsable devant le Conseil de Direction et les bailleurs de fonds extrabudgétaires, qui apportent la moitié des financements du programme des Monographies.

La séance est levée à 13 heures.